

Communiqué de presse

Paris, le 20 mars 2025

Décarboner le transport routier de marchandises

La décarbonation du transport de marchandises est essentielle pour atteindre les objectifs climatiques de l'Union européenne car ce secteur reste l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Malgré des politiques ambitieuses telles que le Pacte vert pour l'Europe et l'initiative « Fit-for-55 », les réductions d'émissions du secteur des transports accusent un retard, plus encore le transport routier de marchandises en raison de sa forte dépendance aux camions diesel.

Dans le cadre des travaux du Conseil franco-allemand des experts économiques, le German Council of Economic Experts et le Conseil d'analyse économique mettent en avant six recommandations pour parvenir à décarboner le transport routier de marchandises en Europe, en privilégiant les camions électriques.

Sans une action décisive, les émissions de carbone des transports des marchandises devraient continuer à augmenter, ce qui en fera l'un des secteurs les moins performants alors qu'il est déjà l'un des plus émetteurs. C'est pourquoi le Conseil franco-allemand s'est emparé de ce sujet.

Les liens économiques étroits entre la France et l'Allemagne créent d'importants flux de transport transfrontaliers, entraînant des externalités partagées et des défis politiques communs. Une coordination de leurs stratégies renforcerait les politiques nationales, améliorerait l'interopérabilité des infrastructures et accélérerait l'harmonisation réglementaire à l'échelle de l'UE.

Le report modal, la réduction de la demande et l'amélioration de l'efficacité du transport de marchandises peuvent contribuer à réduire les émissions, mais des contraintes structurelles et opérationnelles limitent la capacité des Etats de l'UE à décarboner à grande échelle à court et moyen terme. L'approche la plus efficace consiste à se concentrer sur la réduction des émissions du transport routier lui-même. Les camions électriques à batterie s'imposent comme la technologie de référence, avec des avancées rapides en matière de performances des batteries et une baisse des coûts. Cependant, des défis subsistent, lié au déploiement de l'infrastructure de recharge, à l'adaptation des opérations logistiques et à la capacité du

réseau à supporter une forte charge. Le CFGEE recommande un soutien public ciblé pendant la phase de montée en puissance afin d'accélérer le déploiement de réseaux de recharge rapide le long des principaux axes routiers et dans les dépôts privés et permettre aux opérateurs de flotte d'investir en toute confiance. Le renforcement de la R&D européenne en matière de performance des batteries, de technologies de recharge rapide et de substitution des matières premières critiques reste essentiel, tout comme le sera la réévaluation de la réglementation européenne (AFIR) afin que le déploiement des infrastructures soit en phase avec les évolutions technologiques et la demande réelle du marché.

Le transport ferroviaire peut et doit jouer un rôle dans les efforts de décarbonation du secteur. Compte tenu de la fragmentation actuelle des réseaux ferroviaires européens et des contraintes logistiques, il est essentiel de cibler les flux pour lesquels le rail est pertinent, notamment les corridors à fort trafic et les échanges transfrontaliers. Investir dans l'interopérabilité à l'échelle européenne est essentiel pour rendre le rail plus fiable et attractif.

L'UE doit enfin veiller enfin à la mise en place d'incitations économiques suffisantes pour abandonner le diesel, en adoptant un cadre harmonisé d'internalisation des coûts externes du transport de marchandises, en modulant notamment le tarif des péages des camions en fonction des émissions de carbone.

→ Lire le Joint Statement n°3

→ Retrouvez les Notes du CAE sur www.cae-eco.fr

Le [Conseil franco-allemand des experts économiques \(CFAEE\)](#) a été créé en 2019, par le traité d'Aix-la-Chapelle, pour conseiller, en toute indépendance, les gouvernements français et allemand sur des questions de politique économique présentant un intérêt commun pour les deux pays. Sous l'impulsion du conseil des ministres franco-allemand du 22 janvier 2023, il a été relancé sous la coprésidence du Conseil d'analyse économique et du Conseil allemand des experts économiques ([Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung](#)), présidé par le Pr Monika Schnitzer (Ludwig-Maximilians-Universität München).

Contact presse : Hélène Spoladore 01 42 75 77 47 – 07 88 87 55 44 – helene.spoladore@cae-eco.fr
Suivez @caeeeco sur Bluesky et @CAE-eco sur LinkedIn